

orchester.ch

Verband Schweizerischer Berufsorchester
Association Suisse des Orchestres Professionnels
Associazione Svizzera delle Orchestre Professionali

Rapport Annuel

Du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

- 3 Informations sur le personnel
- 4 Nouvelles structures et nouvelle présidence
- 7 Lignes Directrices
- 7 Activités du comité
- 8 Conference
- 9 Lobbying
- 9 Partenariats stratégiques
- 9 Appartenances

Informations sur le personnel

Membres/Organisations membres (situation au mois de juin 2011)

Membres à part entière

- Genossenschaft Konzert und Theater, St. Gallen/Sinfonieorchester St. Gallen
Florian Scheiber, directeur de concert
- Musikkollegium Winterthur, MKW
Thomas Pfiffner, directeur/René Diefenbacher, chef de l'administration et des finances
- Opernhaus Zürich, OHZ
Otto Grosskopf, directeur commercial/Heiner Madl, directeur d'orchestre
- Orchestre de Chambre de Lausanne, OCL
Benoît Braescu, directeur administratif
- Orchestre de la Suisse Romande, OSR
Steve Roger, administrateur général
- Stiftung Orchestergesellschaft Biel/Sinfonie Orchester Biel
Chris Walton, directeur administratif
- Stiftung Sinfonieorchester Basel
Franziskus Theurillat, secrétaire général
- Stiftung KonzertTheaterBern/Berner Symphonieorchester
Matthias Gawriloff, directeur
- Tonhalle-Gesellschaft Zürich, TGZ
Ambros Bösch, chef de l'administration
- Trägerverein Luzerner Sinfonieorchester
Numa Bischof Ullmann, administrateur

Membres associés

- Festival de Lucerne
Christiane Weber, responsable du bureau artistique
- Zürcher Kammerorchester, ZKO
Michael Bühler, directeur
- Fondazione per l'Orchestra della Svizzera italiana/l'Orchestra della Svizzera italiana, OSI
Denise Fedeli, Direttore artistico/Carla Scheffler, responsable administrative

Comité

- Toni J. Krein, Président (depuis le 9.12.2010)
- Thomas Pfiffner, Vice-président
- Numa Bischof Ullmann, Vice-président

Commissaires aux comptes

- Peter H. Keller, Association des amis de l'orchestre symphonique de Lucerne
- Anton Stocker, Fondation Orchestergesellschaft Biel/Sinfonie Orchester Biel
- Andreas Frauenfelder, Opera de Zürich (Suppléant)

Président d'honneur

- Jürg Keller, précédemment à la Tonhalle-Gesellschaft Zürich

Membres d'honneur

- Eduard Benz, précédemment à la fondation Orchestergesellschaft Biel
- Jeannine Botteron, précédemment à la fondation Orchestergesellschaft Biel

Secrétaire général/Siège social

- Thomas Hanke, Avocat et Notaire
Cabinet et Etude Hanke, Waisenhausplatz 14, Postfach 389, 3000 Bern 7

Changements

- Patrick Peikert a abandonné ses fonctions d'administrateur de l'Orchestre de Chambre de Lausanne au début de l'exercice ; Pour lui succéder, nous avons accueilli Benoît Braescu, directeur administratif de l'Orchestre de Chambre de Lausanne.
- Avec le retrait de Patrick Peikert la présidence d'orchester.ch s'est trouvée également vacante. C'est la première fois dans l'histoire d'orchester.ch (cf. les explications suivantes) que la présidence ait été confiée à une personnalité extérieure : lors de l'assemblée des délégués tenue le 9 décembre 2010, c'est Toni J. Krein, Médiateur culturel, Weggis, qui a été élu comme successeur à Patrick Peikert.

Nouvelles structures et nouvelle présidence

Notre organisation a été soucieuse, ces dernières années de renforcer son efficacité et d'utiliser de façon optimale le savoir que chacun de ses membres est susceptible de lui apporter. Pour ce faire des thèmes pertinents pour notre association ont été d'abord préparés dans les groupes de travail et ensuite traités par étapes dans le cadre des Workshops (Un échantillon de la thématique : questions liées au droit du travail et au droit syndical, protection de la santé, questions d'ordre administratif ou d'organisation, problèmes financiers, coopération avec des associations partenaires). La nouvelle orientation qui en résulte suppose une simplification des structures de l'association (l'abandon de l'institution de l'assemblée des délégués) et un profond renforcement de la présidence.

Lors de l'assemblée des délégués du 9 décembre 2010 les statuts ont été révisés en conséquence pour créer ainsi la possibilité de séparer la fonction de présidence de l'association d'un rôle de direction dans une organisation d'un membre de notre association.

Le fait que maintenant, pour la première fois dans l'histoire de notre association, la présidence soit assumée par une personnalité externe exprime cette nouvelle orientation. Avec Toni J. Krein la direction de l'association a gagné la collaboration d'une personnalité de réputation internationale avec de longues années d'expérience et des réussites avérées dans la médiation culturelle.

Toni J. Krein a esquissé ainsi dans son allocution d'entrée en fonction ses premières idées quant à l'orientation des activités de l'association :

« Cher collègues

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous placez en moi. Il me fait grand plaisir de servir orchester.ch en tant que président. D'autant plus parce que la seule position que je n'avais jamais eu dans ma carrière dans ce métier, est celle d'un administrateur d'orchestre. Dans ma nouvelle tâche je représente désormais les intérêts de tous les orchestres Suisses. Dans ce rôle je ne tiens pas seulement à contribuer à la poursuite du développement et au repositionnement de notre association mais aussi à soutenir le travail de nos membres. Depuis plus de trente ans je travaille activement dans la médiation culturelle et je connais les nombreux enjeux qui doivent être abordés dans l'avenir ».

Personne ne viendra contester l'importance de l'orchestre et de l'organisateur de concerts dans la vie culturelle de notre pays. Pourtant on a pu voir à de nombreuses reprises dans des époques antérieures avec quelle vitesse les questions financières ont pu conduire à des divergences et balloter les responsabilités. Et sans risquer de faire une fausse prophétie je vois se profiler pour l'avenir des dérives antagonistes encore plus vives.

Il est d'autant plus important qu'orchester.ch s'engage, se fasse entendre et qu'elle assume sa responsabilité dans la politique culturelle de la façon la plus consensuelle et la plus concertée possible avec les organisations qui lui sont proches.

Je prends en charge ma part de cette mission plein de joie et de motivation en dialogue avec vous tous. Je remercie de tout coeur mes prédécesseurs pour le travail efficace qu'ils ont effectué pour orchester.ch.

Edifiant sur d'excellentes fondations, je voudrais prendre en main, durant les mois qui viennent, une rédefinition de l'activité de l'association et cela en commun avec mes deux collègues du conseil d'administration Numa Bischof und Thomas Pfiffner et le secrétaire général Thomas Hanke.

Pour cela, à notre avis, la stimulation de la coopération entre les membres eux-mêmes vient en première ligne. Il nous apparaît particulièrement important de mettre en place un échange actif qui aille au-delà des frontières linguistiques.

« La collaborazione con i colleghi del Ticino mi darà l'opportunità di migliorare il mio Italiano ». Nous voudrions encore plus favoriser, voire mettre sur pied une collaboration avec d'autres institutions en prenant exemple sur le partenariat stratégique récemment conclu avec Pro Helvetia.

Une de nos préoccupations importantes est l'image que se fait d'elle même l'association. Nous croyons, qu'à cet endroit, quelque chose peut être fait dans le sens évoqué plus haut pour une perception et un positionnement plus clair au niveau national.

En liaison avec cela et tirant la conséquence de voeu de plus de visibilité, nous nous sommes fixés le but d'élaborer encore et toujours une meilleure apparence extérieure pour orchester.ch. Une présentation remise au goût du jour devrait convenir aussi bien à la communication interne qu'à la communication externe.

Permettez moi, pour conclure de vous décrire de la manière suivante mon programme personnel (cependant je dois encore avoir à l'oeil le facteur temps pour l'accomplissement total des exigences que je me suis fixées, cela sera plus facile lorsque je serai à la retraite, au plus tard dans deux ans) : je voudrais être à votre écoute, entretenir un dialogue nourri avec vous et tous nos autres partenaires, agir en médiateur partout où il est indispensable et opportun de représenter activement les orchestres et les organisateurs de concerts suisses que ce soit auprès des institutions, des autorités ou de l'opinion publique.

Merci beaucoup, je me réjouis de notre collaboration réciproque.

Les structures actuelles de l'association sur la base des statuts révisés le 9 décembre 2010.



Lignes Directrices

Après le départ de Patrick Peikert l'activité des membres restants du Comité (anciennement le bureau) s'est focalisée sur la restructuration de l'association et la succession de la présidence.

Sous la direction de Toni J. Krein le comité a choisi comme tâche prioritaire la clarification des axes stratégiques de l'association et l'élaboration des lignes directrices.

L'assemblée plénière des membres d'orchester.ch du 9 mai 2011 a donné son accord à ce projet et a approuvé les lignes directrices suivantes :

orchester.ch est l'association faîtière des orchestres suisses professionnels.

Nous représentons les intérêts de nos membres concernant l'accomplissement de leurs tâches multiples en tant qu'institutions musicales tant dans leur activité de responsables d'orchestres que celle d'organiseurs de concerts. Nous nous investissons pour la préservation des orchestres professionnels dans le sens actuel et pour leur développement pour garantir une culture orchestrale de haute qualité dans ce pays.

Nous considérons comme tâche principale de promouvoir une médiation des valeurs culturelles moderne et tournée vers l'avenir, impliquée dans toutes les formes des médias d'aujourd'hui et nous soutiendrons nos membres pour promouvoir, développer et donner de l'ampleur aux expressions de l'art dans le domaine musical. Nous le faisons en promouvant la coopération et la solidarité entre les membres, en soutenant la coordination avec les partenaires au niveau national et international et en nous engageant en faveur d'une mise en réseau interdisciplinaire du panorama des orchestres professionnels suisses.

Nous considérons comme une préoccupation particulière la promotion d'une éducation musicale globale et accessible à toutes les couches de la population.

Nous tenons un discours actif dans l'environnement culturel suisse et européen et nous entretenons avec soin une communication ouverte avec les créateurs culturels, les médiateurs, les médias et toutes les couches culturelles de la société.

Activités du comité

Dans sa nouvelle composition le comité a donné la priorité essentielle aux dossiers suivants, en lien avec la prise de contact avec nos organisations partenaires (Union des Théâtres suisses, SUISA et la fondation SUISA, Union Suisse des Artistes Musiciens, Pro Helvetia, Radio DRS 2) qui présentait une importance cruciale pour le président :

Contrat avec la radio

Le contrat actuel date de l'année 1982 et n'est plus adapté aux exigences sociétales et financières du monde contemporain de la culture. La radio s'est également prononcée en faveur d'une adaptation des conditions contractuelles.

Les négociations entre les trois partenaires contractuels : la Radio, l'USDAM et orchester.ch ont été entamées. Il n'y a pas encore de résultats concrets à présenter à la fin de l'année couverte par ce rapport. La prochaine séance de négociations est prévue pour janvier 2012.

Présentation sur internet et relations publiques

CI/CD et la présentation de notre association sur le Web ne sont plus d'actualité et devront être adaptées notamment en fonction des nouvelles lignes directrices.

Le nouveau logo a été défini avec l'aide de l'agence publicitaire WOMM à Bâle ainsi qu'un système modulaire pour CD. Le nouveau site d'orchester.ch sera présenté, à titre d'information, lors de l'assemblée générale le 24 novembre 2011.

Convention collective de travail

Les CCT conclues entre les membres de l'association et leurs sections de l'USDAM respectives demandent une meilleure coordination au niveau national. Le comité a donné mandat pour mettre en oeuvre les clarifications nécessaires.

Conférence

Durant l'année du rapport notre association a organisé un Workshop sur le thème « Bruit et protection de la santé ».

Un nombre remarquable de membres de l'USDAM ont été accueillis lors de la conférence du 9 mai 2011 à Winthertur.

Quatre interventions ont traité les thèmes suivants :

- Promotion de la santé en entreprise (nuisances sonores, ergonomie des postes de travail, prévention, acoustique et éclairage dans le collège de musique de Winterthour (Intervenant : Heinz Waldmann, SUVA, Département de la Physique, Lucerne)
 - Le cas de maladie vu du point de vue de l'assurance (est-ce que l'indemnité journalière est vraiment une assurance : Case-Management, La gestion de la santé doit valoir la peine ! La prévoyance, devoir de l'employeur ? (intervenant : Adrian Ill et directeur de Qualibroker AG, Zurich)
 - Aspects de la responsabilité civile (questions sur le recours contre l'employeur) (intervenant : Jean Baptiste Huber, avocat et notaire, Zoug)
 - Corporate Health in Orchestra (intervenantes : Sarah Dupasquier et Monica Basler, Université de Lucerne, centre de compétences prévention et promotion de la santé)
- Après les interventions, les participants ont pu se faire une idée des mesures mises en oeuvre pour l'acoustique dans le collège de musique.

Lobbying

Le secrétaire général, pendant l'année du rapport, a participé régulièrement aux manifestations du groupe parlementaire Culture et du groupe parlementaire Musique qui sont organisées pendant chaque session du parlement à Berne. A l'occasion d'une rencontre à Berne le panorama des orchestres en Suisse a pu être présenté conjointement avec David Schneebeli de l'USDAM.

Au cours de l'année du rapport le président a participé aux assemblées des délégués de SUIISA et de l'USDAM. Il a eu des rencontres bilatérales avec la nouvelle cheffe de la culture de la SRF, Natalie Wappler, le directeur général de la SUIISA, le secrétaire général de la fondation SUIISA et le président de l'USDAM.

Partenariats stratégiques

Lors de l'assemblée des délégués 2009 la coopération nouvellement mise en place entre les orchestres a été présentée aux membres d'orchester.ch. Les nouvelles opportunités issues de cette coopération ne sont pourtant pas encore suffisamment utilisées.

Appartenances

orchester.ch est membre des institutions suivantes :

- Union Suisse des artistes musiciens USDAM
- pearle* – performing arts employers associations league europe (en coopération avec l'UTS)

Berne, Octobre 2011

orchester.ch

Le président :
Toni J. Krein

Le secrétaire général :
Thomas Hanke